



Immigration en france pour raison de santé de mon fils

Par **doudoublk**, le **27/08/2011** à **17:37**

je m'apèle dida je suis la maman de 03 gosses dont yacine 05 ans,handicapé,atteint de dyspraxie dysgraphie et surdité de transmission,en algérie on ne dispose pas des moyens de lui offrir une prise en charge adéquate,je viens avec mon fils malade à paris ce mois d'octobre ou je serai reçue par ma famille afin de bilanter mon fils et de tenter de lui offrir une scolarité adéquate,et pour ce je ne sais pas comment je devrais procéder,ni d'ou commencer,merci de tous vos messages et bonne continuation!

Par **miyako**, le **16/09/2015** à **21:52**

Bonsoir,

1/ obtenir un visa de séjour en France via le consulat de France ,avant le départ ,en Algérie(pas un visa touristique)

2/Une fois en France obtenir une carte de séjour de 1 an renouvelable,tous les ans.

Un conseil :prenez des extraits de naissance complets avant de partir ,ce documents sont requis en France pour la carte de séjour temporaire.

Optenir une prise en charge par la sécurité sociale française via votre caisse en Algérie (accords franco algériens).

Amicalement vôtre

suji KENZO

Par **ajax2**, le **16/10/2015** à **01:00**

bonsoir